52me Année — Nouvelle série — N° 37 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 5 OCTOBRE 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

La Poésie de l'Ambroisie !

Et les « S'Encigaléren » avant dé canta !
Dou Vinn dé Sisteroun et du délicat Paul Arène !
Es bounn, n'en béguen pas trop !
Es fourt, pousse à la Baptestô !
Es caou, fai vira la Testô !
Es dé Sisteroun, emplissen li-got !
Li-got... remplissen !
S'encigaléren !... S'encigaléren !...

Dans ma véhémente apostrophe de l'autre soir à la belle Jeunesse Sisteronnaise et à laquelle je ne tiens nulle paternelle rigueur pour ses légitimes impatiences à commencer enfin ce bal ultra-moderne auquel du reste elle avait été conviée, j'avais du passablement écourter mes poétiques et lyriques présentations d'une sorte d'impressario du Quadrille et au risque de m'embrouiller dans le flot de mes récitations j'avais du rabibocher séance tenante la suite un peu compromise, de mes tirades et de mes couplets !

Mais après moi et après avoir rengainé tous mes verbiages, ce très cher public, avant de se livrer lui-même à ses chorégraphiques ébats, allait être soumis à une épreuve, plus dure encore, et il n'était pas au bout de sa peine préparatoire. Et on se mit à lui faire avaler, sur le coup et d'une seule traite et si tant est que l'on puisse avaler, 5 ou 6 des meilleures figures de notre Quadrille on se mit à lui faire succéder, sans une seule pause, sans une seule minute d'interruption et dans le tourbillon le plus fol et le plus infernal toutes les « reprises » si vivantes et si variées de notre danse folklorique. Et c'est ainsi que tous les motifs claironnants, victorieux et guerriers de la Casquette du Père Bugeaud, orchestrés par le Dolphe Pellegrin, dégotèrent les airs de banjo ! Et quel succès, mes amis !

Notre Quadrille n'a-t-il pas des jarrets d'acier ! Sans la moindre transition, l'on passa en cinq sec, à la Mazurka soute-lei-pinns ! Et alors, là, je fus navré !... J'espérais y aller moi-même d'une petite variation, sur cette gente et jolie danse, mais la clarinette elle-même étouffait dans le bruit de la salle, ses petits points d'orgue et ses gracieux soupirs et ses habituelles ritournelles !

L'on recommençait à mettre les bouchées doubles et triples et la pauvre Scotich fut à son tour désemparée et ne battit que d'un pied ! Quant aux Cigalettes de Canto-Cigalo, effrayées sans doute de ce violent tintamarre accéléré, elles s'empressèrent de s'enfuir, de prendre leur vol et de se disperser vers des endroits un peu plus tranquilles, mais restait le morceau de résistance, du Vinn dé Sisterounn !

Ah ! mes amis, quelle lampée ! Refrains ! couplets ! tout y passa d'un seul coup. Et l'on eut dit qu'une amphore de vignes grecques se répandait à larges flots ou qu'une simple Dame-Jeanne (Bombonne) était vidée sur-le-champ et jusqu'à la dernière goutte et pourtant le poète avait recommandé de ne pas boire beaucoup de ce vin qui fait virer la tête ! Es bounn ! n'en béguen pas trop ! Mais le chef Izard qui d'habitude apporte toujours son trombonne afin de ponctuer avec une sage lenteur chaque terminaison de strophe, avait oublié son instrument modérateur et ce pauvre vin de Sistéron se but à la régalade générale et oncques ne vîmes, je vous assure pareille virée !

La poésie de l'Ambroisie ! Elle nous fut l'autre soir bien compromise dans sa récitation au galop et à toute vapeur. Et comment voulez-vous qu'à ce rythme et à cette cadence chacun puisse remarquer au passage et retenir au besoin les choses fines et délicates des 3 couplets de cette chanson et les substils «S'encigaléren» d'une poésie à la fois légère et enivrante ! Et voulez-vous parier que sur cent lecteurs et sur cent auditeurs, il n'y en aurait pas beaucoup, beaucoup, qui pourraient se rappeler au besoin les beaux verts d'Arène et leurs images raffinées ! « S'encigaléren » c'est-à-dire attraper une cigale à la volée.

L'on s'imagine volontiers que ce vin de Sisteron, à la bonne saveur gauloise n'est qu'un appel à la beuverie et à la ripaille et qu'il faut frapper sur la table, le verre en main, le pot rempli et les gobelets tintants comme dans je ne sais quelle salle de tabagie ou même dans la scène de la taverne de Faust où ce diable de Méphisto s'exclamait : « Semper Bacchus ! Semper vivat ». Paul Arène a voulu nous improviser plus et mieux qu'une simple chanson bacchique ! Je ne sais dans quelles conditions elle fut écrite mais elle garde ce cachet de perfection et d'élégance et cette ciselure de la pensée, marque incontestée de l'inimitable talent de celui qui fut en tout un poète, et jusque dans la plus infime chose ! Et c'est pourquoi j'aurais voulu montrer l'autre soir à nos spectateurs un peu pressés tout ce que récélait cette pure Ambroisie ! Lou vinn dé Sisterounn, doit se chanter, c'est vrai, en bon patois local et provençal et dans cette langue si nerveuse et si musicale et qui, elle seule, peut nous donner le relief de l'expression et le coloris de la phrase de ce typique chant de notre terroir.

Mais je vous le disais, les « S'encigaleren » de Paul Arène ne perdraient peut-être pas, de le finesse en vous étant traduits en simple langue française, nette et précise, et je m'excuse auprès des Sisteronnais de la bonne roche de leur abimer ainsi leur chanson favorite, mais ont-ils bien compris, tous ces ennivrements des choses idéales, comparables à des Brounzimens d'Alès et aux Elytres des cigales et à quelques palpitations d'ailes célestes et bleues au dessus de nous ! Ecrivons leur donc pour terminer cette Ambroisie de poésie et je les prie de me déguster tout ceci !

Ce vin est léger comme du cristal ! Il vient du cellier de mon pauvre père ! Il garde un parfum, un goût du Terraire ! Un vin provençall ne peut faire mal !

En levant li got, amis, sé pâmen ! Vous semblave aussi des Brouzimens d'Alo ! Vous esfrayès pas qu'aco, la cigalo, avant dé canta, s'encigaléren ! Et puisque mourir est notre destin, tant qu'on est en vie buvons, camarades avant qué, déman, et un beau matin, et sur nostré Crouss, la caisse barade, lou petit clergeoun plouré soun latinn !

Ces vers sont exquis de finesse et de tendre mélancolie !

Mais écoutez la fin et lorsque le mécréant Paul Arène parle du paradis !

Si chez le bon Dieu, si coumé sé dit, l'on doit trouver le jour de Jouvence, cantarèn là-haut le chant de Provence, et nous gouterons l'avant-Paradis !

L'avant-Paradis et les célestes ennivrements !

Brave Paul Arène qu'on accusait d'impiété ! Le petit clergeon qui pleure son latin sur la caisse bien clouée, bien fermée, reste une trouvaille de poéte ! Avais-je raison, chers lecteurs, de vous faire connaître en entier ce vin de Sisteron que vous ne connaissiez peut-être pas tout à fait dans son véritable texte !

Et maintenant vous pouvez reprendre en chœur votre habituel refrain : Es boun, n'en béguen pas trop ! Es fourt, pousse à la baptestô ! Il est chaud, il fait virer la tête ! Es dé Sisteroun ! Li-got remplissen ! S'encigaléren ! S'encigaléren !

S'encigaléren ! Mais que ne puis-je, en terminant, mettre sous les yeux de mes lecteurs ce «Dessin-Charge» d'autrefois et de l'excellent caricaturiste André Gill dans la collection des hommes célèbres et qui représentait Paul Arène enfourchant à la fois Pégase et chevauchant à merveille une Cigalette vombrissante et aux deux Elytres superbement déployés !

Il la pressait comme un cavalier accompli sa petite monture idéale et de ses 2 petites bottes de jockey aérien parcourant à son aise les étendues irréelles du songe et de la fantaisie et pour arriver jusqu'aux étourdissements les plus célestes et jusqu'aux ennivrements les plus divins et les plus complets « S'encigaléren »....

S'encigaléren ! c'est-à-dire pouvoir l'attraper à la volée, cette cigale des poètes et sur quelques branchages irréels et jolis, et comme si l'on saisissait entre ses doigts un peu de rêve et un peu d'illusion et en conservant au creux de la main, pour l'y caresser, la petite Cigalette frugalette et qui frissonne et qui chantonne et se régale aussi de sa chansonnette !

S'encigaléren et s'ennivréren ! !... c'est-à-dire pouvoir être soi-même entouré, enrayonné de clartés chaudes et pouvoir se dire ivre, vraiment, de soleil ! ivre de musique ! ivre d'harmonie ! ivre de mélodie ! car c'est bien celà, n'est-ce pas, la divine ivresse et l'ineffable poésie de l'Ambroisie, c'est bien celà l'irréelle et l'ensorcelante et la très pure griserie !... S'encigaléren !...

Et rêvant qu'elle agite encor
Sur l'écorce des pins chauffée
Où tremble une résine d'or
Ses petits tambourins de fée
Ivre de soleil elle dort
La Cigalette ébouriffée...

Hippolyte SUQUET.

POUR LES SINISTRÉS

En présence du projet de loi sur les dommages de guerre proposé actuellement par le gouvernement, projet qui lèse gravement les intérêts légitimes des sinistrés, Mme Massot-Devèze, mandatée par la Fédération des Associations de Sinistrés des Basses-Alpes, dont elle est présidente vient d'adresser à MM. Girardot et Reymond, députés des Basses-Alpes la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Au moment ou le gouvernement et l'assemblée Constituante se préoccupent de discuter un loi organique des dommages de guerre, la Fédération des Associations des Sinistrés Bas-Alpins tient à vous faire connaitre que le projet présenté actuellement par le gouvernement ne lui donne aucune satisfaction et qu'il est en contradiction avec les déclarations faites le 26 Mars dernier par la première Assemblée Constituante adoptant à l'unanimité une motion proclamant sa volonté d'accorder aux sinistrés la réparation intégrale des dommages qu'ils avaient subi du fait de la guerre.

Très ému par le projet gouvernemental qui crée des inégalités flagrantes entre les sinistrés et bien loin de leur attribuer une réparation intégrale dans tous les cas, continue comme avait fait les lois de Vichy à ne leur accorder qu'une allocation insuffisante pour la reconstruction et la reconstitution de leur foyer, la Fédération des Sinistrés Bas-Alpins vous demande, conformément aux engagements écrits que vous avez pris à la date du 27 Mai dernier de vous opposer de la façon la plus absolue à un tel projet. Je vous envoie d'ailleurs ci-joint l'ordre du jour voté par la Fédération le 25 Septembre 1946.

ORDRE DU JOUR :

La Fédération des Basses-Alpes groupant les Associations des Sinistrès de Digne, Sisteron et de la Vallée de l'Ubaye réunis à Digne le 25 Septembre, à l'heure ou l'assemblée Constituante parvient au terme de ses travaux Constitutionnels rappelle solennellement aux élus Bas-Alpins les engagements catégoriques qu'ils ont pris ainsi que leurs partis de ne pas se séparer sans avoir donné aux Sinistrés et au Pays la grande loi de réparation intégrale des dommages de guerre annoncée par la résolution unanimement votée par l'Assemblée Constituante le 26 Mars 1946, tient à préciser qu'à l'unanimité les Associations constituant la Fédération affirme les principes suivants qui représentent le minimum de satisfaction sur lesquels les sinistrés ne capituleront jamais :

1) — Inscription dans le texte de la loi des Principes de la Réparation intégrale des dommages sans autre restriction que l'application d'un plan de priorité pour la réparation de ces dommages sous réserve que les priorités soit déterminés par les Commissions Départementales avec accord obligatoire des Sinistrés.

2) — Adaptation du principe des bases qu'en aucun cas le Sinistre ne peut être pour le Sinistré ni une occasion ni une cause d'appauvrissements.

3) — Précision, que la notion d'abattement ou de réduction survient somptuaire ne peut être retenue, le principe étant que jamais un Sinistré ne peut être, parce que sinistré, moins bien traité qu'un non sinistré.

La Fédération rejette par conséquent avec force le projet de loi déposé par le gouvernement qui n'est qu'une « caricature » de la réparation intégrale parce qu'il est basé, comme les lois de Vichy sur le système de la location de reconstruction et non sur la réparation du dommage réellement subi.

La Fédération décide en outre d'alerter tous ses adhérents afin qu'en dehors de toute considération politique ils n'accordent leurs suffrages dans la prochaine consultation électorale qu'aux parlementaires ayant soutenus leurs légitimes revendications.

Je tiens à préciser également que les délégués de la Fédération, membre de la commission départementale de la reconstruction qui s'est réunie à Digne le 25 Septembre dernier a soutenu les principes énoncés ci-dessus et en a demandé l'inscriptino au procès-verbal.

Je saisis cette occasion pour vous rappeler la demande que nous vous avons adressé le 27 Mai dernier relativement au paiement par les sinistrés de l'impôt de solidarité.

Jusqu'à présent aucune satisfaction n'a été accordée à ces derniers qui ont été obligés de faire face sans aucun adoucissement à la première échéance de cet impôt.

Nous renouvellons nos insistances à ce sujet auprès de vous en vous rappelant que la Fédération demande :

1) — Un abattement double à la base pour l'établissement de cet impôt.

2) — Un délai supplémentaire fixe pour s'en acquitter.

Nous espérons que conformément à vos promesses vous appuierez les revendications légitimes des sinistrés et nous vous en remercions d'avance.

Veuillez recevoir Monsieur le Député, l'assurance de notre distinguée considération.

Pour la Fédération :

Madame Massot-Devèze, de l'Association des Sinistrés de Sisteron, Présidente ;

MM. Renoux et Coullet, dirigeants de l'Association de Digne ;

M. Imbert, maire et représentant des Sinistrés de la Condamine ;

M. Thome, maire et représentant des Sinistrés de Meyronnes ;

MM. Donnadieu et Gilly, conseillers généraux, dirigeants de l'Association de l'Ubaye.

CE QU'IL FAUT DIRE !

La guerre, ce crime abominable, qui déchire périodiquement l'humanité, parce qu'elle est encore la proie des forces mauvaises de l'égoïsme et de la haine, la guerre, la deuxième guerre mondiale a fait plus de cent millions de morts !

C'est là le chiffre effroyable, horrible que nous donnent les staticiens et dans lequel sont compris tous les tués civils et militaires morts par les bombes, par la faim, par les persécutions, les noyés, naufragés, disparus sur terre, sur mer et dans les airs. Imaginez combien ce chiffre monstrueux de cent millions de morts représente de sang versé, de souffrances, de larmes, de misère et de désespoir ! Ajoutez-y les destructions de foyers, d'immeubles, d'inestimables bibliothèques, trésors de science, patrimoines de l'humanité amassés par plusieurs générations, les ruines de toutes sortes. Et ajoutez à celà le dégradent recul de la mentalité individuelle, qui nous ramène par moments à une époque digne du moyen âge.

Et tout celà pour rien ! Ces résultats ne sont, parait-il, pas suffisants ; les économistes nous apprenent eux, que malgré cette effrayante saignée, une troisième guerre mondiale est parfaitement possible, la population du globe augmentant sans cesse...

C'est ainsi que l'on prépare l'opinion publique à cette « nécessaire » éventualité ! Nous comprenons pourquoi. Car ce qui fait le malheur des uns, fait aussi, hélas ! le bonheur des autres ! Regardons en effet autour de nous et nous verrons ainsi la foule des combinards, de gangsters, d'arrivistes, de tous clans, de toutes couleurs, ceux que la guerre et la misère publique ont porté au sommet des honneurs, de la puissance, de la richesse ! Ces gens-là espèrent faire mieux la prochaine fois, ils sont prêts à refaire la guerre avec... la peau des autres !

Et bien nous pouvons les assurer ceux-là, que cette fois, si la folie se déchaine de nouveau sur le monde, il y aura quelque chose de changé. Avez-vous vu les images de ces villes totalement rasées à la suite de plusieurs raids ? C'est ainsi que seront nos villes, nos villages, nos maisons demain, non pas même par l'emploi de la bombe atomique, mais simplement par l'usage de la découverte de nouveaux explosifs d'une puissance de destruction inouïe et terrible, inconnue jusqu'à ces temps. Deux ou trois bombes sur une ville, plus une maison ne sera debout, plus un être vivant, pas même un profiteur de la guerre ou de la libération.

PAUL DANIEL.

© VILLE DE SISTERON

Epitre au Phocéen Basili Panisson

Sisteron, le 25 Septembre 1946.

Mon Cher Basili,

L'automne est venue, les feuilles de nos arbres et arbrisseaux commencent à se parer de teintes rousses ou cuivrées dont certaines fort décoratives ; le temps demeure superbe dégagé des grosses chaleurs de l'été on voudrait continuer à vivre éternellement sous sa douce influence. Malheureusement la terre continue à tourner et les premières feuilles qui tombent nous rappellent à la réalité décevante des choses d'ici-bas, le trottoir de la vie continue à rouler nous emportant vers le beau, vers le bien, mais hélas ! aussi vers le pire.

La politique, souci rongeur de notre époque continue, elle aussi, à tourner inlassablement ; qu'elle soit nationale ou internationale, elle nous en fait voir de toutes les couleurs, elle a cet avantage sur le cinéma qui est encore unicolore et par là quelque peu monotone. Chez nous la Constituante agonise, épuisée, semble-t-il, par l'enfantement plus que laborieux d'une Constitution qui doit assurer notre bonheur ; je ne crois pas qu'on soit obligé d'employer les fers. Mais on peut dire qu'elle aura été tirée par les cheveux, heureusement qu'ils sont comme ceux d'Eléonore « quand il n'y en a plus, il y en a encore ».

Les débats de l'Assemblée nous font assister aux grandes et petites manœuvres des partis, chacun d'eux ne voulant rien faire qui puisse le compromettre aux yeux de l'électeur. mais, au contraire, faisant tout le possible pour s'attirer de nouveaux partisans, celà aboutit à la pagaille totale dans tous les domaines, aussi nous avons pu assister à cette chose jamais vue, les percepteurs et les douaniers en grève. Pour les prèmiers, celà pouvait aller encore, le contribuable français étant d'une docilité exemplaire, mais pour les douaniers, soldats de l'armée de défense économique, çà alors ! Je pense, mon cher filleul, que ce n'est plus de la grève, c'est de la désertion. La pègre des frontières a du s'en donner à cœur joie. Après çà, il ne serait guère plus surprenant de voir les troupiers de tous grades, du 2me classe au colonel, se mettre en grève pour demander l'augmentation, 8 jours de congés payés par mois, le litre de pinard quotidien et le ciné gratuit 3 fois par semaine.

Le résultat de cette politique, c'est que le désordre est dans tous les esprits, cher Basili, nous avons besoin de nous ressaisir, nous les français, sinon « Finis Galiæ ».

Ce sont des choses dont nous discutions ces jours-ci sur le bi du bout du banc de la Poste et sur d'autres bancs entre amis assis et rassis d'âge... mettons certain. Nous constations, non sans amertume que, au point de vue international celà n'allait pas mieux, que la Paix était toujours dans le domaine des hypothèses et que si nos alliés, par peur ses et que si nos alliés, par peur les uns des autres continuaient à faire assaut d'amabilités vis-à-vis de l'Allemagne, ne parlant de rien moins que de la rétablir dans son unité ; nous serions une fois encore les mauvais marchands de l'affaire, parce que notre manque perpétuel d'union incite les étrangers, nos alliés soient-ils, à nous traiter par dessous la jambe.

Pour finir ma lettre sur une note moins triste, je te dirai que sur le banc passait, l'autre jour, un vent de révolte contre les coiffeurs, ici ils n'ont pas fait grève, mais ils ont tout de même appliqué «ex abrupto» le tarif fort consenti aux embellisseurs de l'humanité ; j'avoue que pour être beau ou simplement propre celà commence à couter diablement cher.

Pour protester contre ce nouveau tour de vis économique, un Syndicat est en formation dans lequel ne pourront entrer que ceux qui s'engageront à se raser mutuellement, chacun fournira le matériel. Pour les cheveux, deux projets sont à l'étude : 1° le port de la chevelure nature ; 2° la pratique du scalp ; ce qui serait plus propre et plus économique, une couche de ripolin par dessus avec imitation de cheveux bruns ou blonds. Et voilà les Figaros de toutes catégories supprimés. Ce sera la première grève des consommateurs si l'on peut dire ! les autres suivront. Dès maintenant le chauve sourit !

En attendant, cher Basili, je t'embrasse et me mets en grève... jusqu'à la semaine prochaine.

Louis SIGNORET.

Chronique Locale et Régionale

AVIS

Messieurs PUT, successeurs de M. Foxonnet, vins et spiritueux, à Volonne, informent le public qu'ils sont en mesure de prendre à dater de ce jour les inscriptions de vins qui ont lieu ce mois-ci.

RENTREE. — Nos remerciements à la Municipalité qui a fait effectuer de grosses réparations à l'école de garçons pour que nos petits écoliers aient à la fois plus de confort et plus d'hygiène.

NECROLOGIE. — Mardi ont eu lieu, au milieu d'une affluence de parents et d'amis, les obsèques de M. André Requiem, ancien secrétaire du Parti Socialiste, section de Sisteron, enlevé brusquement à l'affection de Mme Requiem, son épouse.

En cette pénible circonstance, nous adressons à Mme Requiem et à sa famille nos sincères condoléances.

Egalement nos condoléances à Mme Veuve Latil et à sa famille, de la Baume, pour la perte cruelle qu'elle vient de faire en la personne de M. Henri Latil, son mari, âgé de 70 ans, membre de la Société de Secours Mutuels dont le drap mortuaire ainsi que celui de la Croix-Rouge, précédaient le corbillard.

POUDRE D. D. T.
DROGUERIE BERNARD

C. G. A. — Bottes-Genou. — Quelques bons réservés aux membres à jour de leur cotisation 1946 sont encore disponibles. Se faire inscrire auprès du secrétaire.

Toiles de Bâches. — Les cultivateurs qui s'étaient fait inscrire pour cet article sont priés de retirer leur bon au plus tôt.

SPORTS

SISTERON-VELO

En championnat de première division poule C., Sisteron-Vélo est battu par Forcalquier par 3 buts à 2.

Dimanche dernier, l'équipe première du Sisteron-Vélo est allée chercher à Forcalquier sa première défaite de la saison, en championnat de première division poule C. Nos joueurs ont bien joué, ils se sont défendus, seulement cette équipe ne possède pas de gardien de but. Les trois buts rentrés contre Sisteron n'ont pas été de bonne fabrication. La faute vient du goal Sisteronnais qui n'a aucune qualité pour tenir ce poste.

Néanmoins rien n'est perdu. C'est le premier match championnat, et il en reste encore assez pour arriver à faire quelque chose.

***

FOOT-BALL — Le Sisteron-Vélo disputera dimanche son premier match de la saison sur le terrain municipal. Pour parfaire l'entrainement des joueurs, le bureau directeur a fait appel à La Provençale de Manosque qui, pour son premier match en championnat de promotion d'honneur vient de battre Laragne-Sports. Beau match en perspective et nous pensons que les sportifs seront nombreux sur les nouveaux gradins.

***

BASKETT-BALL. — Vendredi soir s'est tenue à la mairie une réunion en vue de remonter la section de baskett. Les jeunes gens, jeunes filles et toutes personnes qui désireraient pratiquer ou s'intéresser à ce sport, sont priés de se faire inscrire à L. Baume, secrétaire de la section.

PEDALE SISTERONNAISE

DONS. — A l'occasion du mariage du Docteur Niel, docteur à la Pédale Sisteronnaise, avec Mlle Bonfort, un don important a été versé à notre Caisse. La Pédale Sisteronnaise remercie vivement notre docteur et sa dame.

Egalement, à l'occasion du mariage de M. Brédat et de Mlle Dagnan, belle-sœur de notre secrétaire, une somme a été versée à notre caisse.

Que tous ces nouveaux élus à la famille trouvent ici nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

HYMENEE. — Aujourd'hui a lieu le mariage de M. Florent de Saint-Bartholomé, entrepreneur de travaux publics, avec la toute gracieuse Mademoiselle Pierrette Esclangon, fille de Mme et M. Pierre Esclangon agent d'assurances à Sisteron.

Nous adressons nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux.

ON RECHERCHE :
des appartements 4 à 5 pièces, avec petit jardin si possible quartier des Plantiers ou du Gand.
Faire offre au Bureau du Journal.

Association des Prisonniers de Guerre. — *Section de Sisteron.* — Une réunion au cours de laquelle sera fixée la date du banquet annuel, aura lieu le Lundi 7 Octobre à la Mairie à 21 heures. Il sera aussi discuté sur la tenue du congrès départemental qui aura lieu à Manosque le 20 Octobre 1946.

Vous manifesterez votre solidarité en y assistant tous.

AMICALE des Poilus d'Orient et d'Outre-Mer. — Les membres inscrits à l'Amicale sont priés de retirer leur carte au siège du « Bourguet-Sports » à Forcalquier. Les Anciens des Armées d'Orient de 1914 et 18 et ceux de la France d'Outre-Mer 1939 et 45 qui désireraient adhérer à ce groupement bas-alpin, sont priés de se faire inscrire à M. P. Deltrul, fondé de pouvoir à la Recette des Finances à Forcalquier où tous renseignements leur seront donnés.

Chaussures et Bleus de Travail. — Les bénéficiaires de bons de chaussures et vêtements de travail dont les noms sont affichés dans le hall de la Mairie et qui ne sont pas encore venus retirer leurs bons, devront se présenter lundi 7 ou mardi 8 Octobre.

De même pour les consommateurs qui, nés en Juillet, Août, Septembre ou Octobre, ont droit à un bon usage-ville. Ne pas oublier la carte de textile.

ENTREPRISE DE PEINTURE
Badigeon — Papiers Peints
BONNEFOY & SENEQUIER
Les Combes, SISTERON (B.-A.)
Travail soigné — Exécution rapide

CANTINE SCOLAIRE. — La cantine scolaire fonctionnera à dater du Lundi 7 Octobre 1946. — Le prix du repas est fixé à 15 francs. Les familles désireuses d'y envoyer leurs enfants sont priées de les faire inscrire au plus tôt.

MUSIQUE. — Les cours de solfège vont reprendre dans la première quinzaine d'Octobre. Les parents désireux de faire suivre ces cours à leurs enfants sont invités à les faire inscrire au Secrétariat de la Mairie ou chez M. Izard, chef de musique.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Charpenel.
Docteur Tron.
Boulangerie Coopérative .

SCOUTS DE FRANCE. — Comme chaque année au début de l'année scolaire, le groupe Scout de Sisteron reprend ses réunions et sorties le Dimanche 6 Octobre.

Mouvement d'éducation, il s'adresse à tous les garçons. Ceux-ci selon leur âge, trouveront dans ces diverses branches des activités étudiées qui aideront à leur formation humaine et chrétienne .

Afin de ne pas compromettre la marche du groupe, et pour l'intérêt de ses membres, il est demandé aux parents qui lui confient leur fils de veiller à ce qu'ils suivent régulièrement les réunions.

Inscriptions : pour les louveteaux s'adresser à Mademoiselle Turcan, 45 rue Droite ; pour les éclaireurs à Monsieur Pascal, 53, rue Droite.

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

INTERVENTION DE M. LE PREFET AU SUJET DES ENGRAIS

Lors de la dernière session du Conseil Général, l'attention de M. le Préfet des Basses-Alpes, a été attiré sur l'urgence de la mise en place des engrais.

M. le Préfet des Basses-Alpes a aussitôt télégraphié au Ministère de l'Agriculture pour que satisfaction soit donnée aux cultivateurs des Basses-Alpes qui ont dû commencer leurs semailles sans engrais.

A la suite de son intervention, M. le Préfet des Basses-Alpes a reçu le télégramme suivant du Ministère de l'Agriculture :

« En réponse réclamation relative « à approvisionnement en engrais vo- « tre département, vous informe qu'u- « ne intervention pressante est faite « auprès comptoirs nationaux pour « activer mise en place des contin- « gents alloués pour 1946-1947 et é- « ventuellement des reliquats non li- « vrés de la dernière campagne stop.

Régimes et Suralimentations. — Les bénéficiaires de régimes, suralimentation ou suppléments divers (femmes enceintes ou allaitant, mutilés, familles nombreuses) seront servis dans les conditions habituelles Lundi 7, Mardi 8 et Mercredi 9 Octobre. Prière de se présenter aux jours indiqués, notamment les familles nombreuses, les femmes enceintes ou allaitant.

CERCLE D'ETUDES SOCIALES. — Nous apprenons la création dans notre ville d'un Cercle d'Etudes Sociales, dont l'utilité est évidente à l'époque actuelle où de si graves problèmes se posent à l'individu.

Ouvriers, paysans, commerçants, penseurs, artisans, praticiens, espérantistes, archéologues, artistes, félibres ,syndicalistes, juristes, etc... ont assuré les organisateurs de tout leur concours pour faire bénéficier les membres du Cercle d'Etudes Sociales, de la lumière de leurs connaissances.

Et c'est naturellement autour de Mme Massot-Devèze, licenciée ès-lettres et en droit, Chevalier de la Légion d'Honnneur que se concrétisera ce que nous pourrons appeler l'essence de la pensée Sisteronnaise, représentant l'élite de tous nos milieux sociaux.

Se plaçant, de par son absolue indépendance, au dessus des querelles politiques, le Cercle poursuivra surtout l'éducation individuelle, la culture de ses membres qui ne pourront ainsi que devenir meilleurs et plus justes. Par des conférences éducatives les orateurs pourront développer toutes leurs pensées, dans ce milieu aussi éclectique que tolérant, mais encore dans cette atmosphère chacun apprendra à mieux se connaître, se comprendre et s'estimer.

Le Secrétaire : GARRON.

DON. — L'équipe gagnante du concours de boules du 29 Septembre a remis la somme de cent francs pour l'argent de poche des vieillards de notre Hôpital-Hospice.

Nos remerciements.

Paul ALBERT
Avenue de la Gare
Atelier spécialisé dans la
VULCANISATION
des pneumatiques auto
REPARATION et VENTE
Neuf et Occasion — Toutes marques

ESSENCE. — Les propriétaires de véhicules (autos et motos) recensés dans la première quinzaine de Septembre sont invités à retirer d'urgence les tickets d'essence à la Mairie. Les tickets seront périmés le 15 Octobre.

VARIETES - DANCING

Demain Dimanche à 21 heures, la direction des Variétés organise un grand bal avec le concours du célèbre « Printania-Jazz » de Digne.

La jeunesse se donnera rendez-vous aux Variétés-Dancing à 21 h.

TUE-PUNAISES
DROGUERIE BERNARD

AVIS. — Les Amis de la Vérité qui sauve et procure la Paix intérieure sont informés que les conférences Evangéliques ont recommencé le Dimanche après-midi à 3 heures 6, Rue de Provence, 3e étage.

Entrée libre et gratuite.

Porcs Tous poids. Toutes races. Prix avantag. Ass. Mortalité. Tarif gratuit.
TEXIER Louis gare MAGNAC-VICQ (Haute-Vienne).

HYMENEE. — A l'occasion du mariage de M. Mourier Paul, dessinateur, avec Mlle Hélène Payan, domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 200 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice ; 200 francs pour l'érection du monument de la Résistance ; 200 francs pour la Société de Sisteron-Vélo ; 200 francs pour la société « La Pédale Sisteronnaise » et 200 francs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes ».

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA. — Samedi en soirée et Dimanche en matinée
Allibert et Gorlett dans
AU PAYS DES CIGALES
Actualités . — Documentaire
Dimanche à 21 h., Grand Bal.

CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film
TEMPETE
avec Erich van Stroheim.

ETAT-CIVIL

du 27 septembre au 4 octobre 1946

MARIAGES

Paul Jacques Jules Henri Mourier, dessinateur, et Hélène Marie Payan, modiste, domiciliés à Sisteron.

DÉCÈS

André Camille Edmond Requiem, 59 ans, Les Plantiers. — Henri Latil, 70 ans, faubourg La Baume. — Marcelle Olga Chagnas, épouse Figuière, 24 ans, avenue de la Gare. —

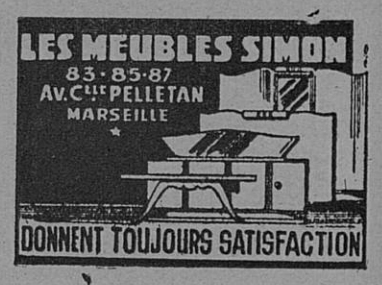

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Vernis
ROUGE
SOLIDE
PROPRE
LAVABLE
DROGUERIE
BERNARD
SISTERON

© VILLE DE SISTERON